

Chapitre IV: Relation entre société et langue

Introduction

La communauté linguistique se définit comme un groupe de locuteurs (ou de groupes de locuteurs) partageant une même aire géographique et adoptant des normes langagières communes. Ces normes, souvent prescriptives, visent à structurer et à unifier les pratiques langagières au sein du groupe. Toutefois, cette unité apparente est limitée : certains individus ou groupes échouent à suivre pleinement ces normes, tandis que d'autres valorisent leurs propres usages linguistiques. Ainsi, bien que les membres d'une communauté linguistique adhèrent à des normes partagées, ils ne s'expriment pas nécessairement à travers les mêmes formes linguistiques.

1. Communauté linguistique

Une communauté linguistique est fondamentalement hétérogène, car elle se compose de groupes humains variés, présentant des comportements socioculturels diversifiés. Ces variations, souvent influencées par la géographie, engendrent des différences dans le lexique, la prononciation ou encore les usages. Par conséquent, une communauté linguistique peut être subdivisée en plusieurs sous-communautés distinctes. Une définition de la communauté linguistique, qui se veut univoque, a été apportée par la Déclaration Universelle des droits linguistiques, qui entend par communauté linguistique « *toute société humaine qui, installée historiquement dans un espace territorial déterminé, reconnu ou non, s'identifie en tant que peuple et a développé une langue commune comme moyen de communication naturel et de cohésion culturelle entre ses membres* »¹.

Cette même Déclaration fait la différence entre « communauté linguistique » et « groupe linguistique », dont les droits ne sont pas identiques, défini comme « tout groupe social partageant une même langue installé dans l'espace territorial d'une autre communauté linguistique mais n'y ayant pas d'antécédents historiques équivalents. »

Ces définitions, bien que probablement opératives juridiquement, ne sont pas suffisantes pour le sociolinguiste car (pour les besoins d'un texte à caractère universel), elles négligent la complexité des situations de contact de langues et de communautés (ou de groupes) et les dynamiques engendrées par ces contacts. Dynamiques soumises aux représentations

¹ Document signé à Barcelone en juin 1996 par l'UNESCO, les PEN clubs et divers organismes non gouvernementaux.

sociolinguistiques qui pèsent d'un poids très lourd dans la gestion civile et/ou institutionnelle de telles situations (Boyer 2003) et qui, en définitive conditionnent l'existence même de ces groupes et/ou communautés.

1.1. Les caractéristiques définitives de la communauté linguistique

Deux grandes caractéristiques permettent de définir une communauté linguistique :

1.1.1. L'intensité de la communication

L'intensité de la communication ne se limite pas à la fréquence des échanges ou à la densité des interactions. Elle incarne également un levier d'engagement émotionnel et social entre les membres. En général, les individus au sein d'une communauté linguistique échangent davantage entre eux qu'avec des étrangers, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à un territoire commun ou à une nation.

1.1.2. Les normes partagées

Les normes partagées se manifestent par des jugements communs sur l'usage approprié de la langue et sur les règles à respecter dans la communication. Ces normes reflètent des représentations collectives et sociales, qui orientent les pratiques langagières des membres.

Pour le sociolinguiste, la notion de communauté linguistique est essentielle. Elle constitue un cadre d'analyse des interactions entre langue et société, puisqu'elle englobe à la fois les pratiques et les représentations langagières. Comme le souligne Martinet : « *La notion de communauté linguistique est non seulement utile, mais inévitable dans notre discipline dès qu'une langue est conçue comme un instrument de communication s'adaptant aux besoins du groupe qui l'utilise : communication implique communauté .* »²

1.2. Les critères de délimitation des communautés linguistiques

Définir les frontières d'une communauté linguistique reste un exercice complexe. Plusieurs questions se posent :

- Les critères linguistiques (parler la même langue) suffisent-ils, ou faut-il également prendre en compte des critères sociaux (mode de vie, appartenance à un même groupe, âge, habitat) pour délimiter une communauté ?

² Martinet A., 1969, Langue et fonction, Paris, Gauthier/Denoël, p. 130

- Les groupes sociaux influencent fortement la variété linguistique pratiquée. Dès lors, les facteurs sociaux semblent prédominants, mais comment établir des frontières précises entre les groupes ?
- Au sein d'un même groupe humain, des variétés linguistiques divergentes coexistent (variation diaphasique). Ces variations sont également présentes en dehors du groupe, ce qui complique davantage leur identification.

Labov propose une définition qui intègre les attitudes sociales envers la langue : une communauté linguistique serait « un groupe de locuteurs partageant un ensemble d'attitudes sociales envers la langue ». Il affirmait ainsi qu' « *il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue* »³. Même s'il semble difficile de saisir les attitudes, les valeurs, les images qui sont affectées (implicitement et explicitement) aux pratiques linguistiques et à leurs formes, cette idée que la communauté serait aussi définie par des représentations sociolinguistiques, mais aussi sociales, que partageraient ses membres, semble s'être imposée aujourd'hui. Toutefois, mesurer ces attitudes demeure une tâche ardue, nécessitant des enquêtes rigoureuses et souvent complexes.

Conclusion

Un individu peut simultanément appartenir à plusieurs communautés linguistiques. Cette idée souligne la distinction entre appartenance et participation, comme l'a indiqué Hymes : « *Tous les locuteurs d'une langue font partie du vaste ensemble des locuteurs de cette langue, mais la variété de la langue utilisée dans un certain contexte ou dans la région où ils habitent délimite plus précisément la communauté dont ils sont membres.* »⁴. Ainsi, une communauté linguistique existe dès lors que ses membres partagent au moins une variété linguistique commune et les normes associées à son usage. Elle peut même se réduire à un groupe restreint de personnes décidant de vivre ensemble, comme les Touaregs.

³ Labov W., 1976, Sociolinguistique, Paris, Minuit, p. 338

⁴ Hymes D., 1974, Studying the interaction of language and social life, in Foundations in sociolinguistics, London, p. 29-66.